

les nouvelles locales et régionales, mais beaucoup moins de femmes lisent les nouvelles nationales ou internationales. Les pages éditoriales retiennent l'attention de presque un Canadien sur quatre, tant chez les femmes que chez les hommes.

Cependant, deux sections attirent beaucoup plus les hommes que les femmes: la section financière et le cahier des sports. Chacune de ces sections est lue de façon régulière par trois fois plus d'hommes que de femmes. En revanche, presque deux fois plus de femmes que d'hommes s'arrêtent à la section des arts et des divertissements, et huit fois autant lisent les pages consacrées aux travaux domestiques. Les bandes dessinées intéressent seulement 27% des femmes, mais 33% des hommes.

### **Disques et bandes magnétiques d'électrophone**

17.7.3

Les études sur les activités de loisir montrent que 60% environ des Canadiens de 15 ans et plus écoutent régulièrement de la musique enregistrée, chacun six heures à peu près toutes les semaines. En outre, presque tous les Canadiens écoutent la radio en moyenne 18 heures par semaine, et quelque 80% de ce temps d'écoute a pour objet de la musique transmise à partir de disques et de bandes magnétiques. Le Règlement du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes exige qu'un minimum de 30% des compositions musicales diffusées par les stations ou réseaux de radio AM soient canadiennes. Pour respecter les règles, une composition doit remplir au moins deux des conditions suivantes: que la partie instrumentale ou les paroles soient principalement interprétées par un Canadien; que la musique soit composée par un Canadien; que les paroles soient écrites par un Canadien, ou que l'interprétation en direct soit entièrement enregistrée au Canada.

En 1978, les entreprises d'obédience canadienne de l'industrie nationale de l'enregistrement ont, en général, produit des gravures dont le contenu canadien était beaucoup plus élevé que celui des compagnies d'obédience étrangère, et elles ont mis davantage l'accent sur la musique folklorique. Ce sont des compagnies sous contrôle étranger qui ont réalisé presque tous les enregistrements de musique classique et de jazz vendus au Canada.

La majeure partie des disques et bandes qui se vendent au Canada sont fabriqués au pays même, à la différence des livres commerciaux de grande diffusion, qui constituent un marché où l'importation prédomine. Mais de nombreux musiciens et chanteurs étrangers éminents ont enregistré dans des studios autres que canadiens. Leurs œuvres sont ensuite produites à partir de bandes maîtresses que les sociétés étrangères donnent en location.

### **Matériel récréatif**

17.7.4

La possession de matériel récréatif témoigne de la participation à certains types de sport ou à certaines activités de loisir. Des données sur le sujet ont été recueillies au moyen d'une enquête sur les installations et le matériel des ménages, effectuée par Statistique Canada comme supplément de son enquête mensuelle sur la population active.

En mai 1978, 17% des ménages canadiens possédaient une ou plusieurs paires de ski de fond et 14% une ou plusieurs paires de ski alpin. Le Québec dépassait largement les autres provinces pour ce qui est de la proportion de ménages possédant des skis de fond (31%), suivi de loin par la Colombie-Britannique (seulement 6%) et Terre-Neuve (5%). En ce qui concerne le ski alpin, c'est en Alberta qu'il dominait (20% des ménages) et en Colombie-Britannique (18%).

La proportion de ménages possédant des bicyclettes pour adultes a augmenté de façon spectaculaire, passant de 28% en 1972 à 42% en 1978. Les chiffres correspondant pour les provinces de l'Atlantique et la Colombie-Britannique étaient légèrement inférieurs à ceux des autres régions du Canada. L'équipement de camping a aussi gagné en popularité, puisqu'en 1978, 27% des ménages en possédaient, contre 18% en 1971. C'est en Alberta que ce genre d'équipement était le plus répandu (44% des ménages) et en Colombie-Britannique (36% des ménages). Les tentes sont de loin les articles de camping les plus courants, la proportion des ménages canadiens qui en possédaient s'étant accrue jusqu'à 17% en 1978, comparativement à la proportion de 12% observée en 1971.